



## L'électricité renouvelable de plus en plus en plus compétitive

Dans sa publication du 18 février sur les coûts du service public de l'électricité, la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) a confirmé la nette amélioration de la compétitivité de l'électricité renouvelable. Le CLER se réjouit de ces informations et appelle la CRE à les publier explicitement, mais souligne en revanche la hausse inquiétante du coût pour la société de la dépendance aux énergies fossiles et l'urgence à agir pour les foyers précaires.

Le montant de la CSPE, évalué chaque début d'année par la CRE, peut être modifié par arrêté ministériel. Pour 2009, en l'absence d'arrêté, le montant de 4,5 €/MWh sera reconduit bien qu'il ne soit pas suffisant pour couvrir la hausse des charges. Cette hausse ne doit rien aux énergies renouvelables puisque, malgré une augmentation très importante de la production solaire photovoltaïque, éolienne et biomasse, le coût pour la collectivité de la production d'électricité renouvelable continue de baisser. Pourquoi ?

La CSPE finance le surcoût supporté par l'acheteur (EDF ou les entreprises locales de distribution), c'est-à-dire la différence entre le coût de l'électricité sur le marché et le tarif auquel l'électricité renouvelable est achetée. Or les énergies renouvelables sont de plus en plus compétitives par rapports aux autres technologies dont les coûts de production sont en hausse.

La production éolienne, par exemple, devrait croître de 36 % en 2009 et dans le même temps, son surcoût baissera de 14 %. En 2009, l'éolien ne pèsera qu'à hauteur de 1,6 € par foyer en moyenne, et beaucoup moins pour les foyers qui ont pris des mesures de maîtrise de leur consommation. Le coût des filières photovoltaïque et biomasse sera nettement inférieur à 1 € par foyer (respectivement 0,84 €/an et 0,3 €/an).

La hausse du coût des missions de service public est essentiellement due à la hausse des coûts des combustibles fossiles. Les coûts induits par les aspects sociaux ont également doublé, confirmant l'urgence d'un plan d'action offrant des réponses durables au problème de la précarité énergétique.